



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent du patrimoine canadien

CHPC • NUMÉRO 007 • 2^e SESSION • 39^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 6 décembre 2007

Président

M. Gary Schellenberger

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

Comité permanent du patrimoine canadien

Le jeudi 6 décembre 2007

•(1115)

[Traduction]

Le président (M. Gary Schellenberger (Perth—Wellington, PCC)): Bonjour et bienvenue à tous à la septième réunion du Comité permanent du patrimoine canadien.

Conformément aux articles 110 et 111 du Règlement, nous sommes réunis pour examiner la nomination par décret de Hubert T. Lacroix au poste de président-directeur-général de Radio-Canada/Canadian Broadcasting Corporation (CBC) renvoyée au comité le 19 novembre 2007.

Nous souhaitons ce matin la bienvenue à notre témoin comparaisant à titre personnel, Hubert T. Lacroix, président-directeur général désigné de la Radio-Canada/Canadian Broadcasting Corporation.

Monsieur, nous vous souhaitons la bienvenue et nous sommes prêts à écouter votre exposé. La parole est à vous.

[Français]

M. Hubert T. Lacroix (président-directeur général désigné, Radio-Canada/Canadian Broadcasting Corporation (CBC), à titre personnel): *Thank you very much.*

Monsieur le président, mesdames et messieurs membres du comité, bonjour. Je vous remercie de me donner l'occasion de me présenter devant vous ce matin pour échanger sur mes nouvelles fonctions à titre de président-directeur général de CBC/Radio-Canada.

Dans quelques semaines, j'assumerai un rôle des plus fascinants, celui de diriger l'une des plus importantes institutions culturelles au Canada. Ce sera pour moi un grand honneur d'occuper ce poste, et sachez tout de suite que je suis bien conscient des responsabilités qui en découlent et que je suis prêt à les assumer.

La radio et la télévision et, de plus en plus, l'Internet sont aujourd'hui les principaux véhicules de la culture dans notre société et sûrement les meilleurs outils que nous avons à notre disposition pour joindre tous les Canadiens. De ces outils, Radio-Canada est sans doute le plus efficace pour propager et promouvoir la culture canadienne.

Les Canadiens sont constamment bombardés d'influences culturelles provenant d'autres pays. Ils doivent donc pouvoir compter sur un radiodiffuseur public indépendant et solide qui reflète leur réalité et leur identité.

[Traduction]

Comme vous pouvez le constater à la lecture de mon curriculum vitae que vous avez devant vous, j'en suis sûr, j'ai pratiqué le droit des affaires pendant de nombreuses années. J'ai eu la chance de côtoyer et de conseiller certaines personnalités les plus en vue du monde des affaires, des dirigeants de multinationales canadiennes, dont les activités s'étendent bien au-delà de l'Amérique du Nord.

J'ai également eu le privilège de siéger à titre d'administrateur au conseil d'administration de plusieurs sociétés ouvertes. Depuis ma première expérience avec CircoCraft en 1984, j'ai occupé diverses fonctions au sein des conseils d'administration de dix sociétés ouvertes. J'ai aussi dirigé et géré une grande société de portefeuille privée, dont les placements couvraient de nombreux secteurs. Au sein de Télémedia, je supervisais les activités de 14 entreprises différentes dans les domaines de la radio, de l'édition, de la publicité intérieure, de l'immobilier, des microplaquettes semi-conductrices et des services sans fil.

J'ai donc aidé des entreprises, privées et publiques, à se tailler une place dans leur environnement en évolution rapide, et à affronter la concurrence. J'ai pu dégager des tendances, évaluer les menaces et les défis, et aider les dirigeants d'entreprises à écarter ces menaces et même à en tirer parti souvent. J'ai également mis sur pied et dirigé des équipes de grand talent.

Toutes ces compétences et tous ces atouts, je les mets maintenant au service de notre radiodiffuseur public.

[Français]

Mais, monsieur le président, mon travail ne consistera pas à créer des émissions. Comme vous le savez, Sylvain Lafrance et Richard Stursberg dirigent des équipes très talentueuses qui s'occupent présentement de la programmation à CBC/Radio-Canada.

Mon rôle sera plutôt de gérer la société et de lui donner une orientation stratégique. Je devrai créer un environnement qui permettra à nos employés de mettre à profit leur créativité. Je devrai comprendre le secteur des médias et en cerner les nouvelles tendances, bien comprendre les habitudes d'utilisation des médias par les Canadiens ainsi que les modes de financement des émissions. Je devrai également bâtir des alliances stratégiques et trouver de nouvelles sources de revenu. Si je réussis à faire tout cela, la société aura alors les moyens et l'élan dont elle a besoin pour continuer de créer des émissions pertinentes et passionnantes.

Comme la plupart des Canadiens, j'ai grandi avec CBC/Radio-Canada. Tous les jours, je suis revenu de l'école pour m'installer devant Bobino et Bobinette. J'avais ensuite droit à quelques minutes de *La Boite à Surprise* avant que ma mère ne m'envoie dans ma chambre faire mes devoirs.

J'ai également suivi religieusement le hockey. Ce sont des voix, ce sont des commentateurs comme Danny Gallivan, Dick Irvin et René Lecavalier qui m'ont fait découvrir et aimer ce sport. Puis, en grandissant, *The National*, *Le Téléjournal* et *Le Point* sont devenus mes repères en matière d'information.

[Traduction]

Ensuite, Ross Porter m'a initié au jazz et je suis devenu un amateur de ce genre de musique.

[Français]

Plus tard, lorsque j'ai travaillé pour Radio-Canada en commentant les matchs de basket-ball lors de trois jeux olympiques et que j'ai collaboré chaque semaine à l'émission *Hebdo Sports* à la radio française, j'ai pu constater la passion qui anime tous les gens de Radio-Canada.

[Traduction]

Tous les membres de l'équipe, de l'employé qui monte les décors, au technicien de studio ou au réalisateur et présentateur, tous visaient toujours l'excellence, c'est-à-dire créer la meilleure émission qui soit, à chaque fois. C'est une attitude que j'admire.

Lorsqu'on m'a proposé ce poste, j'ai eu l'occasion de rencontrer certains des hauts dirigeants de CBC/Radio-Canada, ainsi que le président du conseil d'administration, et j'ai encore une fois pu constater cette grande passion pour l'excellence que j'avais remarquée dans les studios. Cette même passion pour l'excellence ne s'est pas démentie au cours des dernières semaines, au fil des rencontres que j'ai eues avec des employés de la Société. Je voulais écouter leurs points de vue et leurs idées pour relever les défis qui nous attendent. J'ai l'intention de poursuivre ce dialogue avec les employés, les interlocuteurs et les dirigeants de tout le pays, afin de mieux comprendre la perception qu'ils ont de CBC/Radio-Canada et d'accomplir mon mandat en poursuivant sur cette lancée, avec le maximum d'efficacité.

Votre engagement envers la culture canadienne n'est pas un secret pour moi. Je sais que vous portez un intérêt constant à CBC/Radio-Canada, et c'est ce qui vous pousse notamment à évaluer son mandat actuel. Votre rapport, que j'attends avec impatience, viendra davantage étoffer et définir mon mandat. J'espère sincèrement pouvoir vous rencontrer fréquemment afin d'avoir votre avis sur le travail que nous accomplirons.

Je suis conscient du fait que CBC/Radio-Canada est avant tout une organisation axée sur la créativité, qui doit prendre des risques et évoluer constamment. En tant que telle, elle a un rôle spécial à jouer dans ce pays. Mais, comme toute grande société qui se respecte, elle doit également s'occuper de ses employés, équilibrer ses budgets, financer sa programmation et offrir aux Canadiens des services qui leur en donnent pour leur argent.

Dans l'exercice de mes fonctions, j'aurai toujours à me poser des questions difficiles comme celles-ci: Est-ce que cela entre dans le cadre de notre mandat? Quelles sont nos forces? Que pouvons-nous faire mieux? Est-ce que les Canadiens nous regardent, nous écoutent et utilisent nos services? Si oui, pourquoi? Et si non, aussi pourquoi? Et enfin, donnons-nous de la valeur à CBC/Radio-Canada?

• (1120)

[Français]

J'estime donc que pour que CBC/Radio-Canada puisse remplir son mandat, elle doit pouvoir profiter à la fois d'une grande créativité et s'appuyer sur une saine gestion; l'une ne peut survivre sans l'autre.

Comme moi, vous savez que le secteur de la radiodiffusion est actuellement le théâtre de profondes transformations. Pour réussir dans ce contexte, CBC/Radio-Canada doit continuer à faire preuve de créativité et à déployer des stratégies audacieuses.

En ajoutant mes compétences au talent de l'équipe de direction dont s'est entouré Robert Rabinovitch et grâce au dévouement de tous les employés de la société, nous pourrions aider le radiodiffuseur public à prospérer dans son nouvel environnement.

[Traduction]

Monsieur le président, après cette introduction, je serai heureux de répondre à vos questions.

Le président: Merci beaucoup pour cette présentation.

C'est M. Bélanger qui pose aujourd'hui notre première question.

[Français]

L'hon. Mauril Bélanger (Ottawa—Vanier, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci, monsieur Lacroix, et bienvenue. Je me rends compte qu'on fait probablement partie de la même génération, parce qu'il m'arrivait aussi d'écouter Bobino et Bobinette ainsi que *La Boîte à Surprise*. J'ai été très déçu quand Radio-Canada a abandonné *La Soirée du hockey*. J'avais aussi le plaisir d'écouter *Les Couche-Tard* de temps à autre, avec Jacques Normand et Roger Baulu.

Monsieur Lacroix, dans votre présentation, vous avez parlé d'évaluer les menaces et les défis auxquels Radio-Canada/CBC doit faire face. Assez rapidement, parce que je voudrais revenir sur deux ou trois autres points, dites-nous quelles sont ces menaces, selon vous.

M. Hubert T. Lacroix: Comme vous le savez, je n'entrerais en fonction que le 2 janvier, mais je peux vous parler des principales menaces que je vois actuellement.

Premièrement, l'environnement d'affaires de la Société Radio-Canada a beaucoup changé. Il y a une consolidation importante dans les marchés financiers, et les personnes et les compagnies avec lesquelles Radio-Canada fait des affaires, travaille et compétitionne disposent d'actifs financiers et peuvent utiliser leur marge de crédit, leur bilan, pour faire des choses qu'elle ne peut pas faire. Donc, il y a évidemment une question de planification stratégique sous-jacente à ce financement.

Deuxièmement, notre auditoire au Canada change beaucoup. La population vieillit, elle s'urbanise et se diversifie grandement. On parle continuellement de multiculturalisme. Il faut que la programmation suive l'évolution du Canada.

Ce sont les deux premiers défis auxquels on fera face, monsieur Bélanger.

L'hon. Mauril Bélanger: Je n'ai pas vu ici les mots exacts que je recherchais, mais le message semble être celui que je veux entendre, à savoir que lorsque vous deviendrez président de Radio-Canada, vous affirmerez catégoriquement donner un appui infatigable à la nécessité et à la promotion d'un diffuseur public.

Est-ce que je vous mets des mots dans la bouche, ou êtes-vous prêt à affirmer une telle chose?

• (1125)

M. Hubert T. Lacroix: Je n'aurais pas accepté l'offre de travailler à Radio-Canada si je n'en étais pas convaincu. Je pense que CBC/Radio-Canada joue un rôle très important. Si on dilue le radio-diffuseur public de quelque façon ou qu'on l'effrite en lui enlevant des possibilités d'action, on touche à la substance même de la culture du Canada.

L'hon. Mauril Bélanger: Plusieurs d'entre nous, au Parlement canadien, estimons que la culture et le contenu canadiens sont nécessaires et ont besoin d'être protégés.

Êtes-vous d'accord?

M. Hubert T. Lacroix: Absolument. Cela fait partie du mandat qui nous est conféré en vertu de la loi. Il faut un contenu canadien percutant. Il n'y a pas de doute là-dessus.

L'hon. Mauril Bélanger: Selon vous, quels moyens devrait-on utiliser pour préserver ce contenu canadien?

M. Hubert T. Lacroix: Je commencerai le 2 janvier, monsieur Bélanger. J'ai hâte de m'asseoir avec l'équipe de direction et de voir les outils qui sont en place. J'ai hâte de voir les stratégies qu'elle a développées. Je serai beaucoup plus en mesure de répondre à votre question lorsque je reviendrai devant le comité.

[Traduction]

L'hon. Mauril Bélanger: Est-ce que je dispose d'un peu plus de temps?

Le président: Oui, vous avez un peu plus de temps.

[Français]

L'hon. Mauril Bélanger: Dans votre présentation, vous avez dit qu'une des choses que vous vouliez faire était de bâtir des alliances stratégiques. Je vous cite: « [...] et de trouver de nouvelles sources de revenus. »

Est-ce dire que vous abandonneriez tout espoir d'augmenter les sources actuelles de revenus?

M. Hubert T. Lacroix: Absolument pas. Je suis très conscient de la révision de mandat que vous faites. Je connais également les présentations qu'on vous a faites. Évidemment, je reviendrai souvent vous voir pour vous parler de nos projets. J'espère que vous les appuierez, afin que tous les moyens de financement soit mis à la disposition de la SRC et qu'ils lui permettent de continuer à jouer son rôle.

[Traduction]

L'hon. Mauril Bélanger: D'accord.

Envisageriez-vous dans certaines circonstances de privatiser certains services de CBC/Radio-Canada — à la télévision, à la radio...?

M. Hubert T. Lacroix: Ce n'est pas le mandat que j'ai reçu. Mon mandat stipule clairement que je dois continuer à exercer les activités indiquées par la loi: proposer des programmes attrayants, servir de trait d'union entre tous les Canadiens. C'est sous cet angle que je vais prendre connaissance avec cette société.

L'hon. Mauril Bélanger: La seule partie de la réponse qui me dérange un peu est celle où vous parlez de votre mandat actuel. Si votre mandat devait changer, quelle serait votre réaction?

M. Ed Fast (Abbotsford, PCC): J'en appelle au Règlement, monsieur le président.

M. Lacroix comparait devant nous en vertu des articles 110 et 111 du Règlement et l'objectif de cette rencontre est de confirmer ses titres et qualités; ces deux articles du Règlement sont très clairs à ce sujet. Or, M. Bélanger demande au témoin d'imaginer ce qu'il ferait dans des circonstances futures. C'est une question hypothétique qui n'est pas appropriée dans le contexte de la présente audience, monsieur le président.

Le président: Très bien.

Monsieur Bélanger.

L'hon. Mauril Bélanger: Le débat que nous avons aujourd'hui vise également à déterminer les qualités et la façon de voir les choses de la personne qui aura pour mission de présider la plus grande institution culturelle du pays. Nous pourrions avoir, à certains moments, à poser des questions hypothétiques et le témoin sera libre de ne pas y répondre. Mais je ne pense pas que nous devrions empêcher les membres du comité de poser de telles questions qui peuvent s'avérer très importantes.

Le président: Pour le moment, je crois que nous allons poursuivre avec les questions. Nous allons nous cantonner à la vérification des qualités du témoin. Les éléments que vous voulez soulever me semblent hypothétiques en ce moment. Nous effectuons une étude et dans ce sens, nous exposons certains éléments. Je n'ai rien vu de tel dans notre étude.

L'hon. Mauril Bélanger: Monsieur le président, ma question n'est pas hypothétique puisque le secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien a recommandé, dans un rapport minoritaire, au nom de son parti à l'époque, la privatisation de la télévision de la CBC. Dans ce sens, ma question n'est pas très hypothétique.

Permettez-moi de reformuler ma question. Monsieur Lacroix, que pensez-vous du rapport minoritaire présenté par M. Abbott au nom de l'Alliance ou du Parti de la réforme au sujet de la privatisation de la télévision de la CBC?

M. Ed Fast: Rappel au Règlement, monsieur le président.

Le président: Je déclare cette question irrecevable. Je ne pense pas que des rapports minoritaires présentés par le passé soient pertinents aujourd'hui.

Nous allons passer à Mme Mourani.

• (1130)

[Français]

Mme Maria Mourani (Ahuntsic, BQ): Je voudrais faire un rappel au Règlement.

Mon collègue M. Bélanger a quelque peu raison. Nous devons comprendre les valeurs que monsieur compte amener à la société d'État. J'ai des questions à lui poser. Si je ne peux pas le faire, ce n'est pas la peine qu'on soit là. Monsieur a un très beau CV et on pourrait en parler pendant des heures, mais on doit aller au-delà de ça, monsieur le président.

[Traduction]

Le président: Je pense que nous pouvons parler d'histoire et c'est justement pour cela que nous sommes ici. À mon avis, nous voulons parler de la CBC, de la situation actuelle et de l'aboutissement de ces questions.

Je propose de commencer par examiner les titres de compétence de M. Lacroix et de poursuivre à partir de là.

Quelles sont vos questions pour M. Lacroix?

[Français]

Mme Maria Mourani: Très bien. Monsieur le président, je voudrais que mon temps soit compté à partir de maintenant, s'il vous plaît.

On est le 6 décembre. Je voudrais donc profiter de l'occasion qui nous est donnée pour souligner que c'est aujourd'hui la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes, qui est un événement majeur au Québec et au Canada.

Je tenais aussi à souligner un deuxième événement majeur au Québec: la grande guignolée des médias pour lutter contre la pauvreté. Ces deux événements majeurs ont lieu aujourd'hui en même temps, au Québec.

Bonjour, monsieur Lacroix. Je voudrais vous dire que vous avez un très beau CV, très bien rempli. Je pensais que j'étais une femme très occupée, mais je pense que vous êtes un homme aussi très occupé.

Comptez-vous abandonner quelques tâches et vous consacrer entièrement à Radio-Canada, ou allez-vous conserver vos autres fonctions? Ne serait-ce pas trop?

M. Hubert T. Lacroix: Évidemment, j'ai l'intention de me dégager de mes tâches actuelles. J'y ai consacré beaucoup d'efforts dans les jours qui ont suivi l'annonce de ma nomination. Je vais continuer de siéger à deux conseils d'administration qui n'ont aucun conflit, quel qu'il soit, avec les affaires de CBC/SRC. Je me consacrerai corps et âme à votre radiodiffuseur public.

Mme Maria Mourani: Quels sont ces deux conseils d'administration?

M. Hubert T. Lacroix: Un de ces conseils d'administration est celui du Fonds SFK Pâte, une entreprise qui produit de la pâte, et l'autre est une compagnie de Kanata, Zarlink Semiconductor.

Mme Maria Mourani: Ma deuxième question concerne la transparence.

Je sais que lorsque M. Rabinovitch était en poste, c'était lui qui signait les demandes d'acceptation ou de refus des demandes d'accès à l'information. VIA Rail a développé un mode de transparence qui consiste en un comité qui discute justement des questions liées à l'accès à l'information.

Continuerez-vous à utiliser la méthode actuelle de Radio-Canada voulant que le directeur lui-même décide de donner ou non accès à une information, ou pensez-vous mettre sur pied, comme VIA Rail, un comité distinct chargé d'examiner les demandes d'accès à l'information, ce qui faciliterait la transparence de Radio-Canada?

M. Hubert T. Lacroix: Madame, je ne connais pas encore les détails du processus utilisé pour faire ces demandes. Comme vous le savez, je ne commencerai que le 2 janvier. Je crois beaucoup à la transparence et je vais m'assurer que le processus mis en place fasse en sorte que ces demandes reçoivent toute l'attention qu'elle méritent.

Mme Maria Mourani: Considérez-vous que cela doit passer par vous, ou si vous êtes ouvert à toute éventualité?

M. Hubert T. Lacroix: Je vais écouter les conseils de l'équipe de direction pour voir la meilleure façon de répondre à ces questions de la manière la plus transparente et la plus rapide.

Mme Maria Mourani: D'accord. J'ai une autre question.

Ai-je le temps, monsieur le président?

[Traduction]

Le président: Oui, vous disposez d'une minute et demie.

[Français]

Mme Maria Mourani: Elle porte sur les relations avec les employés.

Ces dernières années, il y a eu beaucoup d'action de ce côté à Radio-Canada, des lock-out, etc. Comment voyez-vous la relation employeur-employés?

Êtes-vous en faveur du dialogue, ou en faveur des rapports de force? Quelle est votre méthode?

• (1135)

M. Hubert T. Lacroix: Il est certain que les employés devraient être la principale priorité de l'entreprise, car celle-ci compte sur la créativité et la qualité de sa programmation, qui est son produit principal et son fer de lance.

Mme Maria Mourani: Comment voyez-vous cela?

M. Hubert T. Lacroix: Je vois des relations de travail harmonieuses, une tentative de se rapprocher des préoccupations de tous. Il faut qu'il soit agréable de se lever le matin et de venir travailler à Radio-Canada. J'envisage avec beaucoup de plaisir toute tentative que nous ferons ensemble pour fournir à nos employés un environnement de travail créatif, et ce, à tous les jours.

[Traduction]

Mme Maria Mourani: Pas plus?

[Français]

On y reviendra.

Merci, monsieur Lacroix.

[Traduction]

Le président: Merci.

Monsieur Siksay.

M. Bill Siksay (Burnaby—Douglas, NPD): Merci, monsieur le président.

Monsieur Lacroix, je vous félicite pour votre nomination et je vous souhaite bonne chance dans ces importantes responsabilités.

Pouvez-vous nous dire, monsieur Lacroix, comment vous avez obtenu ce poste? Avez-vous présenté votre candidature? Avez-vous envoyé votre curriculum vitae après avoir vu une annonce dans le journal? Avez-vous été recruté par un chasseur de têtes? Comment cela s'est-il passé?

M. Hubert T. Lacroix: Je n'ai pas posé ma candidature pour ce poste; j'ai reçu un appel d'un recruteur de cadres qui m'a demandé si j'étais intéressé. C'était la deuxième fois que cette personne m'appelait afin de sonder mon intérêt pour ce type de poste. Je crois que c'était au mois de juin 2007.

Ce recruteur m'a rappelé plusieurs fois pour me demander: « Êtes-vous certain? Êtes-vous intéressé? Souhaiteriez-vous poser votre candidature? Nous pensons que ce serait un poste qui vous intéresserait et pour lequel vous êtes qualifié. » J'ai posé plusieurs questions, j'ai rencontré le chasseur de têtes et le processus a commencé... Après cette rencontre, j'ai dit que j'étais d'accord pour poser ma candidature et c'est alors que le processus de sélection a commencé — un processus de sélection très professionnel comme ceux auxquels je suis habitué dans les entreprises avec lesquelles je collabore. Le processus de sélection était présidé par le président du conseil de CBC/Radio-Canada. J'ai d'abord participé à une première entrevue, puis une deuxième. Après la première entrevue, j'ai pensé qu'ils avaient une longue liste, ou tout au moins une liste de candidats qu'ils connaissaient. J'ai été retenu sur la deuxième liste, une liste plus courte et j'ai pris part à la deuxième série d'entrevues et on m'a fait une offre.

M. Bill Siksay: Très bien.

Monsieur Lacroix, vous avez mentionné votre mandat à plusieurs reprises dans votre déclaration préliminaire et dans vos réponses. Avez-vous reçu un mandat officiel? Vous a-t-on donné des orientations officielles? Est-ce que vous avez reçu une lettre exposant ce mandat? Quel est le caractère officiel du mandat que vous avez reçu en tant que futur président de CBC/Radio-Canada?

M. Hubert T. Lacroix: Je n'ai pas reçu de mandat, mais je connais mon mandat; il me vient directement de la loi et il est très clair: le travail que je suis sur le point d'entreprendre consiste pour le radiodiffuseur public à informer, éclairer et divertir les Canadiens en leur proposant des programmes attrayants — la loi est très claire encore une fois — et à utiliser toutes ces ressources pour s'assurer que les programmes soient offerts au plus grand nombre possible de Canadiens. Tel est le mandat auquel je devrai m'atteler le 2 janvier.

M. Bill Siksay: Personne ne vous a donné de directives ni d'orientations particulières?

M. Hubert T. Lacroix: Absolument pas.

M. Bill Siksay: Très bien.

Je crois que vous avez acquis la plus grande partie de votre expérience dans la radiodiffusion commerciale plutôt que dans le secteur de la radiodiffusion publique. Vous avez insisté sur la nécessité de privilégier la créativité tout en tenant compte des exigences budgétaires, des considérations financières et autres. Selon vous, un radiodiffuseur commercial aborde-t-il les questions de créativité et de prise de risques de manière différente d'un radiodiffuseur public?

M. Hubert T. Lacroix: Un radiodiffuseur privé dispose d'une liberté que n'a pas CBC/Radio-Canada. Comme je viens de le mentionner il y a quelques secondes, il dispose d'un actif comptable qu'il peut utiliser comme bon lui semble. Il peut prendre des risques beaucoup plus grands. C'est un peu comme une société de placements en capital-risque dont deux investissements sur 10 peuvent être rentables. Radio-Canada ne dispose pas de la même liberté d'action qu'un radiodiffuseur privé.

En termes de gestion, je ne vois pas pourquoi l'efficacité ne serait pas la même dans un contexte privé que dans un contexte public.

M. Bill Siksay: En revanche, il y a dans le monde des radiodiffuseurs publics qui sont réputés pour leur créativité et la grande qualité de leur programmation et qui évoluent dans le même type de contexte. Comment un radiodiffuseur public peut-il obtenir la même liberté d'action que les radiodiffuseurs commerciaux?

• (1140)

M. Hubert T. Lacroix: Je crois qu'une société peut disposer d'une certaine flexibilité à partir du moment où elle bénéficie d'un financement stable sur des périodes supérieures à 12 mois. À mon avis, toute planification stratégique doit pouvoir s'appuyer sur une base financière solide. Voilà le point de départ.

À partir de là, la créativité coule naturellement. Il est clair que la créativité est au centre des activités quotidiennes de cette société. C'est pourquoi CBC/Radio-Canada fait un travail aussi excellent.

M. Bill Siksay: Parmi les radiodiffuseurs publics, CBC/Radio-Canada est vraiment au bas de la liste sur le plan des contributions par habitant de notre pays à son succès financier. Est-ce quelque chose qui vous préoccupe ou qu'il faudrait changer selon vous?

M. Hubert T. Lacroix: Je suis tout à fait au courant des nombreuses présentations que M. Rabinovitch et son équipe ont faites ici et de leur plus récente tentative visant à appuyer certains aspects du mandat — par exemple, la demande d'enveloppes pour étendre les activités de régionalisation. Il me semble que c'est très important pour la mission de CBC/Radio-Canada. Je répète qu'à mon sens, il est très important d'assurer la stabilité du financement.

M. Bill Siksay: Est-ce que j'ai utilisé tout mon temps?

Le président: Oui, vous avez même débordé un peu.

M. Bill Siksay: Merci, monsieur Lacroix.

Le président: Monsieur Brown.

M. Gord Brown (Leeds—Grenville, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Félicitations, monsieur Lacroix, pour votre nomination.

Vous avez eu une carrière très longue et couronnée de succès qui vous a mené au poste que vous occupez actuellement. Dans quelle mesure l'expérience que vous avez accumulée au cours des 30 dernières années vous sera-t-elle utile dans vos nouvelles fonctions?

M. Hubert T. Lacroix: Comme je l'ai dit dans ma déclaration préliminaire, dans les différents postes que j'ai occupés, j'ai travaillé avec beaucoup d'équipes très dynamiques, j'ai constitué les équipes et j'ai mobilisé tous mes efforts afin d'aider ces entreprises à élaborer des plans stratégiques, à prendre soin de leurs employés et à obtenir le financement dont elles avaient besoin pour atteindre les buts qu'elles s'étaient fixés. Voilà ce que j'ai fait pendant très longtemps et voilà les compétences que je crois apporter aujourd'hui.

M. Gord Brown: Parlez-nous un peu plus de l'expérience que vous avez eue par le passé au sein de CBC/Radio-Canada.

M. Hubert T. Lacroix: Sous quel angle?

M. Gord Brown: Vous avez travaillé à CBC. Racontez-nous un peu plus comment cela s'est passé, dites-nous ce que cela vous a appris au sujet de CBC/Radio-Canada.

M. Hubert T. Lacroix: Très bien.

J'ai fait du basketball pendant longtemps et, en raison de mon expérience dans ce domaine, on m'a demandé de faire un travail d'analyste. Je suis allé à trois Jeux olympiques à titre de commentateur radio pour CBC/Radio-Canada, en 1984, 1988 et 1996. J'ai travaillé pour le réseau radiophonique français, puis pour la radio et la télévision françaises à cette époque. Ensuite, j'ai exercé les fonctions de collaborateur régulier à une émission sportive présentée le samedi soir par la radio française, qui s'intitulait *Hebdo-Sport*. Comme je vous l'ai dit, c'est à ce moment-là que j'ai pu constater la qualité du travail effectué par le personnel des studios et les techniciens. Ils faisaient des miracles avec les informations que je leur présentais, alors que ces informations me paraissaient sombres toutes assez ordinaires. J'ai pu constater par moi-même l'excellence de ce personnel.

M. Gord Brown: Quelles ont été les réactions de vos amis, de vos collègues et de votre famille lorsque vous avez appris que l'on vous offrait ce poste? Quels ont été leurs commentaires? Je suis certain qu'ils avaient leur opinion sur CBC/Radio-Canada.

M. Hubert T. Lacroix: Ce qui est extraordinaire avec ce poste, c'est que tout le monde a une opinion sur CBC/Radio-Canada. J'ai reçu 600 ou 700 courriels de la part de toutes sortes d'amis et connaissances. Après m'avoir félicité, ils me donnaient toujours leurs points de vue sur telle ou telle chose. Ils me demandaient: « Qu'est-ce qui va arriver à cette émission? » et « Qu'est-ce que vous allez faire de ça? ». Voilà les réactions que je reçois actuellement.

M. Gord Brown: Pouvez-vous nous dire ce que vous retenez surtout de toutes ces réactions?

M. Hubert T. Lacroix: Les gens sont très sensibles à CBC/Radio-Canada.

Ils veulent vraiment que l'on s'en occupe avec attention. Ils savent également qu'une personne qui a l'expérience des affaires... Grâce à Philippe de Gaspé Beaubien, j'ai travaillé, comme vous le savez, à Télémedia. J'ai été fasciné par ce secteur. Grâce à cela, j'ai maintenant la possibilité d'occuper ce poste à partir du 2 janvier. C'est absolument extraordinaire.

Par conséquent, les gens comprennent que CBC/Radio-Canada a un rôle véritable à jouer au Canada.

M. Gord Brown: Un PDG reçoit toujours son lot de critiques. Dites-moi comment vous réagissez à ceux qui émettent certains doutes quant à votre nomination?

M. Hubert T. Lacroix: Je leur dis que je respecte leur point de vue.

Les opinions sont très polarisées et très fortes au sujet de CBC/Radio-Canada. Il n'y a pas de zone grise. Les gens adorent la Société Radio-Canada et ce qu'elle fait, ou ils lui reprochent ses décisions de financement ou le rôle qu'elle joue.

Moi-même, je suis convaincu: je suis un grand amateur de CBC/Radio-Canada et je le dis à tous les gens qui me demande pourquoi j'ai accepté ce poste.

• (1145)

M. Gord Brown: Permettez-moi de citer un passage de votre exposé:

Comme moi, vous savez que le secteur de la radiodiffusion est actuellement le théâtre de profondes transformations. Pour réussir dans ce contexte, CBC/Radio-Canada doit continuer à faire preuve de créativité et à déployer des stratégies audacieuses.

Précisez un peu plus ce que vous entendez par « stratégies audacieuses ».

M. Hubert T. Lacroix: Lorsque j'ai commencé ma carrière dans la radiodiffusion, à Télémedia, nous avions une société radio-phonique. Notre seule préoccupation était d'attirer des auditeurs afin de consolider nos parts de marché dans le pays. Nous n'avions pas à soutenir la concurrence d'Internet. Nous n'étions pas en concurrence avec des gens qui effectuent des téléchargements à toute heure du jour et de la nuit.

La concurrence est extrêmement vive dans le contexte actuel, en raison de toutes les possibilités qu'offrent les nouvelles plates-formes et les nouvelles technologies. Voilà le défi.

Le président: Vous avez presque écoulé tout votre temps, monsieur Brown. Je vous remercie pour vos questions.

Monsieur Scott.

L'hon. Andy Scott (Fredericton, Lib.): Merci beaucoup monsieur le président.

Monsieur Lacroix, à l'occasion de votre nomination, j'aimerais vous féliciter et vous souhaiter bonne chance.

J'aimerais vous demander des précisions au sujet de ce que vous avez dit dans votre déclaration préliminaire concernant les « alliances stratégiques » et la nécessité de trouver « de nouvelles sources de revenus ».

J'aimerais vous demander de préciser votre pensée. Envisageriez-vous de vendre certains secteurs de CBC/Radio-Canada pour trouver de nouvelles sources de revenus?

M. Ed Fast: Monsieur le président, j'en appelle au Règlement. Ce sont encore des conjectures.

L'hon. Andy Scott: Il en a parlé dans son allocution.

M. Ed Fast: Cela n'a rien à voir avec...

Le président: Je pense que dans ce cas le témoin peut répondre à la question.

M. Ed Fast: Monsieur le président, j'aimerais préciser mon rappel au Règlement.

La question se rapporte à un élément de l'allocution qui ne concerne pas la privatisation de CBC.

Monsieur Scott, vous demandez au témoin de commenter ou d'émettre des hypothèses sur ce qu'il ferait dans une situation future. Or, les articles 110 et 111 du Règlement disposent que le travail de notre comité est d'examiner les qualités et les compétences de la personne désignée ou nommée.

Monsieur le président, je vous demande d'appliquer le Règlement de la Chambre des communes. Il s'agit d'un examen limité de la personne nommée.

Le président: Permettez-moi de consulter brièvement le greffier...

Très bien. J'autorise la question.

Je pense que je vais demander à M. Lacroix de répondre.

M. Hubert T. Lacroix: En fait, je suis très heureux de répondre à cette question.

J'aimerais tout simplement préciser que je n'ai pas accepté cet emploi dans le but de privatiser les services. Je l'ai accepté parce que la Société Radio-Canada a pour mission de présenter une programmation extrêmement variée sur un grand nombre de plates-formes différentes.

Par conséquent, nous n'avons pas l'intention de privatiser. Ce n'est pas dans ce but que j'ai accepté cet emploi. Ma mission consiste clairement à continuer à faire ce que nous faisons très bien — accroître l'efficacité, concentrer sur la programmation, s'assurer de diffuser sur toutes les plates-formes qui existent aujourd'hui et veiller par ailleurs à demeurer à la fine pointe de la technique.

Voilà ce que représente CBC/Radio-Canada pour le public et voilà ce que nous serons. Au bout du compte, nous voulons proposer un service extrêmement attrayant et pertinent pour tous les Canadiens.

L'hon. Andy Scott: Je suis rassuré.

Merci, monsieur le président, d'avoir autorisé la question afin que nous soyons rassurés.

À quoi pensiez-vous lorsque vous avez mentionné de nouvelles sources de revenus dans votre exposé, puisque vous avez carrément éliminé celle dont nous venons de parler? À quelles nouvelles sources de revenus faites-vous allusion?

M. Hubert T. Lacroix: Selon moi, pour obtenir de nouvelles sources de revenus, il faut bâtir des alliances stratégiques — et c'est pourquoi ces deux expressions se trouvent dans la même phrase ou à peu près — qui permettront à CBC/Radio-Canada, grâce à un partenariat ou une façon différente de procéder, de maximiser la qualité de ses actifs et de ses alliances afin d'augmenter ses liquidités et de les réinvestir dans la programmation.

J'ai bien hâte de me mettre au travail avec l'équipe de direction et de collaborer avec Mme Charbonneau qui est une excellente directrice générale des finances et que j'ai déjà eu le plaisir de rencontrer.

Voilà ce que nous voulons faire.

•(1150)

L'hon. Andy Scott: De manière générale, les témoins que nous avons entendus au comité dans le cadre de nos travaux ont mentionné des insuffisances graves de fonds pour les nouveaux médias, pour la programmation régionale et pour les émissions dramatiques, en particulier en anglais. Parmi les sources de revenus possibles, souhaitez-vous une augmentation des crédits parlementaires?

M. Hubert T. Lacroix: Vous avez rencontré à plusieurs reprises l'équipe de direction de CBC/Radio-Canada. Je pense que le premier objectif de M. Rabinovitch était de faire en sorte que l'ensemble de la population canadienne soit fière de l'équipe de direction de notre société. À partir du moment où la situation est rétablie, comme c'est le cas actuellement je crois, il sera tout à fait approprié en effet de revenir devant votre comité afin d'évoquer nos préoccupations et nos difficultés, et faire approuver certains des projets que nous aurons formulés, afin de nous assurer de disposer de tous les fonds dont nous avons besoin.

L'hon. Andy Scott: De nombreux intervenants en provenance de communautés francophones extérieures au Québec sont venus nous dire qu'ils voulaient que les besoins de leurs communautés soient reconnus par Radio-Canada.

[Français]

Je viens du Nouveau-Brunswick. La population acadienne

[Traduction]

dirait la même chose.

Avez-vous un point de vue à ce sujet ainsi que sur le rôle que devrait jouer Radio-Canada relativement à ces communautés?

M. Hubert T. Lacroix: En matière de régionalisation, je sais que vous avez lu la Loi sur la radiodiffusion qui consacre une partie importante à la mission de Radio-Canada. Si vous consultez le plan 2007-2011 de CBC/Radio-Canada, vous constaterez que la régionalisation est un des objectifs clairement établis et une priorité pour la Société.

Je sais que vous recevez des mémoires réclamant une augmentation des enveloppes pour la régionalisation. Je crois que vous comprenez qu'il s'agit là d'une priorité pour la Société. Je comprends ces priorités et je les appuierai fermement.

Le président: Merci.

Je crois que nous avons terminé avec vous. Je vous ai donné un peu de temps supplémentaire, puisque nous avons eu à prendre une décision.

Monsieur Malo, s'il vous plaît.

[Français]

M. Luc Malo (Verchères—Les Patriotes, BQ): Merci, monsieur le président.

Bonjour, monsieur Lacroix. Je vous remercie d'être présent parmi nous.

Je vous crois quand vous dites que votre rôle n'est pas de privatiser. Vous voyez les choses en grand. Vous êtes un expert en fusions et en acquisitions. Vous voulez que les entreprises prennent de l'ampleur et se développent de façon satisfaisante dans un environnement concurrentiel. J'aime ça.

En outre, je vois dans votre CV que vous êtes un homme de basket-ball. Je n'ai donc pas besoin de vous convaincre que la Société Radio-Canada doit jouer un rôle de plus en plus important dans un monde où les taux d'obésité atteignent des niveaux effarants.

La société d'État doit en effet jouer un rôle plus actif pour ce qui est de la promotion de saines habitudes de vie.

Est-ce que je me trompe?

M. Hubert T. Lacroix: Vous parlez à quelqu'un qui a travaillé dans l'entourage de Philippe de Gaspé Beaubien, celui qui a mis sur pied ParticipACTION, et qui siège à la Fondation Lucie et André Chagnon. Vous savez à quel point M. Chagnon s'intéresse au problème de l'obésité ainsi qu'à la forme physique des gens, pour toutes sortes de raisons. Vous avez absolument raison lorsque vous me décrivez de cette façon.

M. Luc Malo: Monsieur Lacroix, pour utiliser une formule consacrée à la télévision de Radio-Canada, je vais maintenant vous poser la question qui tue: va-t-on revoir du hockey de la Ligue nationale le samedi soir à Radio-Canada?

M. Hubert T. Lacroix: Je n'ai pas encore intégré mon poste, mais comme vous, j'ai lu les journaux en juin dernier quand RDS a réussi à conclure une entente avec la Ligue nationale de hockey pour la retransmission des matchs. D'après ce que j'ai lu dans les journaux, cette entente va durer cinq ans. Je présume qu'il y a eu un concours en bonne et due forme et que RDS l'a remporté.

Par conséquent, je ne pense pas qu'il y ait du hockey de la Ligue nationale le samedi soir à Radio-Canada. J'aimerais bien qu'il y en ait. Lorsque le contrat refera l'objet d'une négociation, je suis convaincu que les gens de Radio-Canada seront présents.

M. Luc Malo: C'est donc la question qui est tuée.

M. Hubert T. Lacroix: En effet.

M. Luc Malo: Je vois dans votre curriculum vitae que, contrairement à votre prédécesseur, vous avez une certaine expérience en matière d'administration de réseau public. Est-ce que ça va colorer votre façon de faire? Serez-vous davantage un dirigeant d'entreprise privée ou une personne au service du public? Selon vous, quelles sont les différences importantes et fondamentales entre la télévision et le réseau publics, d'une part, et la télévision et le réseau privés, d'autre part?

•(1155)

M. Hubert T. Lacroix: Mon rôle va consister à diriger l'entreprise et à faire en sorte que des personnes comme Sylvain Lafrance et Richard Stursberg, qui ont du talent en matière de programmation, ainsi que les équipes mises sur pied par ces deux hommes d'affaires, puissent faire leur boulot et nous livrer une programmation intéressante. Pour moi, l'orientation stratégique va consister surtout à appuyer le travail de toute l'équipe de Radio-Canada, dont on pourra entendre le résultat sur les ondes ou dont on pourra prendre connaissance sur le Web tous les jours.

Pour ce qui est de la différence entre un service public et un service privé, je n'en vois aucune pour ce qui est de la façon de gérer l'entreprise. Ce n'est pas parce qu'elle est publique que les mesures doivent être moins importantes ou moins nombreuses, ou qu'on n'a pas l'obligation de s'assurer que chaque geste posé peut être contrôlé. Alors au niveau de la gestion, il n'y a aucun doute dans mon esprit. De toute façon, je suis convaincu, à la lumière de ce que je vois, que c'est ce qui existe présentement, monsieur.

M. Luc Malo: Mais au-delà de la gestion, existe-t-il des différences entre les réseaux public et privé?

M. Hubert T. Lacroix: C'est certain. Le mandat qui émane de la loi suggère à Radio-Canada de faire beaucoup plus que le réseau privé où j'ai travaillé. Chez Télémedia, il n'y avait pas de mesures d'importance en matière de culture. Les mesures qui prévalaient étaient très mercantiles et fonctionnaient selon une seule préoccupation, à savoir si on était en mesure d'accroître notre part de marché. Radio-Canada fait beaucoup plus que cela.

M. Luc Malo: Avez-vous répondu à l'ensemble des personnes qui vous ont fait part de commentaires sur la façon dont devraient fonctionner Radio-Canada et CBC?

M. Hubert T. Lacroix: La réponse est oui. J'ai répondu personnellement à chacun des courriels qui m'ont été transmis ainsi qu'à chacune, ou à peu près, des lettres que j'ai reçues. Puis-je donner mes impressions sur les commentaires de ces gens quant à la programmation? Absolument pas.

M. Luc Malo: Des employés de Radio-Canada et de CBC vous ont-ils écrit?

M. Hubert T. Lacroix: J'ai surtout travaillé dans le domaine des sports. Or, plusieurs personnes de Radio-Canada ont eu la gentillesse de m'envoyer toutes sortes de belles lettres pour me souhaiter la bienvenue. Des gens de plusieurs secteurs et réseaux m'ont aussi souhaité la bienvenue, ce que j'ai bien apprécié.

[Traduction]

Le président: Merci.

Nous allons maintenant passer à M. Batters.

M. Dave Batters (Palliser, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Bienvenue monsieur Lacroix et félicitations pour votre nomination.

Monsieur Lacroix, vous accédez à ce poste avec un certain bagage de connaissances. Je suis certain que vous avez fait votre travail de préparation. Puisque vous connaissez déjà très bien CBC et Radio-Canada, je vais vous poser quelques questions.

Quels sont, le cas échéant, les problèmes que vous avez déjà identifiés ou ceux que vous avez déjà repérés et que vous allez étudier, de manière à être prêt à agir dès que vous exercerez votre nouveau rôle? Et, en complément à cette question, quelles sont les techniques de gestion et les expériences que vous avez accumulées qui vous serviront ou qui vous seront, selon vous, les plus utiles lorsque vous entrez dans vos nouvelles fonctions?

M. Hubert T. Lacroix: Nous allons commencer par la question qui se rapporte aux défis de CBC et ensuite je parlerai des techniques de gestion ou de mes expériences antérieures qui pourraient m'être utiles.

Il y a quelques minutes, je crois que la première question que l'on m'a posée portait sur les risques présents actuellement dans l'environnement où évolue Radio-Canada. Je pense que j'y reviendrai, car ils sont très très importants.

Radio-Canada fait face à des regroupements dans le secteur de la radiodiffusion. À l'heure actuelle, cinq ou six sociétés regroupées, soit cinq ou six familles, détruisent, non, je veux dire détiennent... Désolé, quel lapsus!

Des voix: Oh, oh!

M. Hubert T. Lacroix: On me le resservira peut-être un jour!

Des voix: Oh, oh!

M. Hubert T. Lacroix: Ces familles détiennent un monopole dans le secteur des médias et de la radiodiffusion. C'est un fait. Elles

sont puissantes actuellement et ont des marques de commerce et des services qui ne se limitent absolument pas à un seul aspect de ce qu'elles font.

[Français]

Il s'agit ici du principe de convergence.

[Traduction]

Évidemment, maintenant tout le monde a compris et tout le monde le fait, y compris Radio-Canada. Cependant, notre société n'a pas les moyens financiers pour lutter quotidiennement contre ces entreprises, aussi elle doit d'user de stratégies. Le mandat de Radio-Canada tel que prévu par la loi est très important. Notre société doit offrir toute une gamme de services à un large éventail de personnes dans les diverses régions du pays et sur différentes plates-formes. C'est tout un défi. L'environnement où nous évoluons est également ouvert à un public différent. Nous en avons parlé il y a quelques minutes. Là aussi, c'est en train de changer.

À mon avis, ce sont là les défis importants. J'y reviendrai et j'en reparlerai, car ce sont des choses importantes que je garde en tête en ce moment.

Quant aux techniques de gestion, je crois vraiment aux équipes. J'apporte mes compétences à une équipe solide. Robert Rabinovitch l'a très bien fait. Actuellement, les membres de cette équipe sont tous excellents dans leurs différentes positions de jeu. Excusez-moi d'utiliser ce cliché, mais je suis un sportif et j'ai été influencé par le sport. Je serai entouré d'une très bonne équipe de gestion. Je vais collaborer avec cette équipe et puisque j'ai toujours travaillé en équipe, que j'ai toujours fait un travail d'entraîneur, je pense que cela tombe bien.

● (1200)

M. Dave Batters: C'est excellent. Je vais poser ma question d'une autre manière et se sera encore une question à deux volets.

Pouvez-vous nous dire précisément quels sont les aspects de la CBC et éléments intérieurs de la CBC que vous espérez améliorer dans l'exercice de vos fonctions? Ensuite, je vais retourner la question et vous demander quels sont les points forts actuels de la CBC sur lesquels vous avez l'intention ou prévoyez de tabler au cours des années à venir?

J'aimerais que votre réponse soit centrée précisément sur l'organisation. Quels sont les aspects que vous espérez tout d'abord améliorer et ceux sur lesquels vous comptez tabler?

M. Hubert T. Lacroix: Monsieur, je n'ai pas l'intention d'é luder votre question, mais je commence le 2 janvier et il me faut un peu de temps. Je dois écouter. Je dois comprendre l'organisation et je serai heureux de partager mes réflexions avec vous la prochaine fois que j'aurai l'occasion de vous rencontrer.

M. Dave Batters: Cependant, vous avez accepté un rôle très important pour notre pays et vous avez une expérience considérable dans ce secteur. J'ai commencé mes commentaires aujourd'hui en disant que vous n'arrivez pas à ce poste sans aucune connaissance préalable. Vous devez bien avoir quelques idées préconçues — vous allez peut-être le nier — sur cette organisation que vous allez diriger, sur les défis qu'elle doit relever et sur les forces sur lesquelles vous allez tabler.

Je suppose que vous pourrez me servir une réponse toute faite en me disant que vous allez attendre d'entrer en fonction, mais je vous pose la question dès maintenant, avant que vous commenciez votre travail, car c'est pourquoi nous sommes ici aujourd'hui. Sinon, nous aurions pu reporter cette réunion au mois de janvier. En ce moment, d'après vos impressions et d'après votre expérience, quels sont les points qui, selon vous devraient être améliorés?

M. Hubert T. Lacroix: Monsieur Batters, je ne veux surtout pas arriver à la tête de cette société avec des idées préconçues, car ce serait une très grave erreur de gestion. Je vais d'abord écouter. Je vais examiner cette société. J'arrive avec l'esprit ouvert. J'ai la possibilité d'arriver sans bagage et mon travail consistera à évaluer rapidement la situation et à harmoniser mes priorités avec celles de la Société.

M. Dave Batters: Par conséquent au moment où nous nous parlons, monsieur...

Le président: Monsieur Batters, vous avez déjà dépassé votre limite de temps. Vous pourrez peut-être emprunter du temps à quelqu'un d'autre lors de la prochaine série de questions.

M. Dave Batters: Certainement. Merci, monsieur le président.

Le président: Nous allons maintenant passer à M. Scarpaleggia, s'il vous plaît.

M. Francis Scarpaleggia (Lac-Saint-Louis, Lib.): Je crois en fait que Mme Fry était troisième sur la liste.

L'hon. Hedy Fry (Vancouver-Centre, Lib.): Merci beaucoup. Bienvenue.

Ce n'est pas facile de faire face à tout un groupe de gens que vous posent continuellement des questions.

Je voulais revenir à certains points que vous avez mentionnés dans votre allocution. Vous avez affirmé que votre travail ne consistait pas à intervenir dans la programmation, mais à gérer et diriger. Il est évident que vous considérez que votre travail ne consiste pas simplement à gérer, mais plutôt à diriger. Et pour diriger, vous devez bien avoir une vision. Par conséquent je voulais vous demander de nous exposer cette vision.

On nous a dit que CBC/Radio-Canada faisait face à d'énormes défis. Un d'entre eux est l'infrastructure et la modernisation des émetteurs radio afin qu'ils aient une plus grande portée dans les régions. Et le deuxième défi, celui de la régionalisation, est directement lié à l'infrastructure. Comment CBC/Radio-Canada représente-t-elle efficacement les régions? Cela nous ramène à votre deuxième point concernant le financement. Toutes ces questions sont interdépendantes — la capacité d'offrir un service régional, la portée des émissions, la capacité à faire face aux problèmes d'infrastructure découlant des techniques numériques et des émetteurs, etc. Tous ces aspects nécessitent un financement.

Vous avez parlé d'alliances et une alliance en entraîne une autre. Quand on fait une alliance, on s'expose à changer. Pensez-vous que ces alliances risquent de menacer CBC/Radio-Canada dans son autonomie, son mandat, etc.? Pensez-vous qu'un renforcement des activités commerciales de CBC/Radio-Canada en vue de lui permettre d'augmenter ses revenus, contribuerait à dévaluer ou renforcer son mandat? Voilà une question que vous devrez vous poser au moment où vous chercherez des alliances et du financement.

Enfin, comment entrevoyez-vous la régionalisation, compte tenu de la structure financière actuelle? Vous avez parlé du multiculturalisme, mais vous affirmez ne pas vouloir vous immiscer dans la programmation. Comment envisagez-vous d'affirmer la pertinence

de CBC/Radio-Canada à l'égard du caractère multiculturel de notre pays sans vouloir intervenir au niveau de la programmation?

Je sais que je vous ai posé trois questions dans tout cela.

Merci.

● (1205)

M. Hubert T. Lacroix: J'espère que je les ai toutes notées. Si j'en oublie, n'hésitez pas à me le rappeler.

Toute ma vie, j'ai fait des opérations commerciales. C'est juste, jamais deux personnes ne travailleront ensemble si chacune d'entre elles n'a pas l'espoir de réaliser quelque chose. Je ne vois pas pourquoi de telles opérations ne bénéficieraient pas à CBC/Radio-Canada dans la façon dont elles sont structurées et je ne vois pas pourquoi elles nuiraient à l'autonomie du radiodiffuseur public. Dans une telle situation, nous prendrons chaque opération individuellement et nous verrons quels sont les résultats, mais il est bien certain que c'est un élément que nous garderons toujours à l'esprit au moment des négociations. Il n'y a aucun doute là-dessus.

Parlons de régionalisation. Je comprends que c'est très important. D'après ce que j'ai lu jusqu'à présent, c'est un aspect important.

Souvenez-vous que je ne commence que le 2 janvier. Actuellement, je fais mes gammes et je lis beaucoup les exposés qui vous ont été présentés. Je comprends l'importance de la régionalisation. Je comprends pourquoi les enveloppes qui vous avaient été suggérées — les deux enveloppes de 25 millions de dollars — étaient sur la table. Je pense que c'est très important d'amener les Canadiens à écouter le plus rapidement possible CBC/Radio-Canada. C'est une priorité de l'équipe de direction actuelle et une priorité que je ferai mienne.

Vous avez parlé de commercialisation et de sources de revenus et de la façon dont nous nous y prendrons pour obtenir tout le financement dont nous avons besoin...

L'hon. Hedy Fry: Tout en respectant le mandat.

M. Hubert T. Lacroix: Oui, tout en respectant le mandat.

Eh bien, c'est une question de choix et de priorités. C'est un exercice auquel se livrent quotidiennement toutes les entreprises du secteur privé, car elles ne disposent pas de ressources illimitées. Actuellement, on examine les choix que l'on a à l'intérieur des limites du financement; c'est ce que CBC/Radio-Canada fait actuellement. J'ai dit que je ne m'immiscerai pas dans les décisions de programmation, mais c'est un aspect qui figure dans les rapports directs que reçoit le PDG. Par conséquent, il est évident que j'écouterai et que j'interviendrai. N'oubliez pas que je suis un des 32 millions de Canadiens qui ont quelque chose à dire au sujet des émissions de radio et de télévision.

L'hon. Hedy Fry: Il y a deux éléments que vous avez oubliés. Le premier concerne l'incidence négative ou positive des opérations de commercialisation sur le mandat de la CBC. Le deuxième élément concerne votre vision, car pour diriger, il faut avoir une vision.

M. Hubert T. Lacroix: J'ai une vision très claire. Je ne l'ai peut-être pas dit de façon aussi précise que le croyais au début. Permettez-moi préciser à nouveau ma vision. J'ai accepté cet emploi parce que je pense que CBC/Radio-Canada a un rôle spécial à jouer dans la vie quotidienne de tous les Canadiens

CBC/Radio-Canada a joué un rôle dans ma vie. Je vous ai dit que la culture commence avec des émissions comme Bobino et Bobinette. Ce sont là des expériences que j'ai vécues en tant que Canadien et qui font que je suis tel que je suis aujourd'hui, 52 ans plus tard, après avoir été exposé à différentes choses, à la musique, à la littérature. La culture, c'est ça et CBC/Radio-Canada est le véhicule qui permet à tous les Canadiens d'être exposés à cette culture et le forum qui enrichit la vie démocratique et culturelle de l'ensemble de la population du Canada. J'en suis convaincu. D'autres témoins ont exprimé ce même point de vue devant votre comité. J'y crois fermement et c'est la raison pour laquelle j'ai accepté cet emploi.

Voilà ma vision.

Le président: Merci pour cette réponse. Nous allons maintenant donner la parole à M. Fast.

M. Ed Fast: Merci, monsieur le président, et merci à vous, monsieur Lacroix, d'être venu aujourd'hui.

Il est clair d'après le témoignage que nous avons entendu jusqu'à présent, que vous vous préparez très bien à occuper ce poste extrêmement important et je vous souhaite la bienvenue dans cette grande institution canadienne.

Pour en revenir aux qualités et à tout ce que vous avez fait pour vous préparer à exercer ces fonctions, avez-vous eu l'occasion de vous familiariser avec la culture et l'orientation actuelle de CBC/Radio-Canada?

• (1210)

M. Hubert T. Lacroix: C'est de la culture d'entreprise que vous voulez parler?

M. Ed Fast: Pas nécessairement de la culture d'entreprise, mais plutôt la culture créative ainsi que l'orientation que prend actuellement la culture créative à CBC/Radio-Canada.

M. Hubert T. Lacroix: Très bien, je comprends la question.

J'ai eu le plaisir de rencontrer Sylvain LaFrance. J'ai eu le plaisir de rencontrer Richard Stursberg. Nous avons eu quelques réunions d'information. C'est un début.

Mais n'oubliez pas que je triche un peu, car je suis encore censé m'informer à titre personnel et non pas à titre de membre de CBC. Je consacre le plus de temps possible à cette préparation.

Hier, j'ai eu le plaisir de rencontrer la directrice générale des services de la radio anglaise, Jennifer McGuire, qui m'a littéralement renversé par son intensité et sa vision. Voilà ce que je fais actuellement.

Pour ce qui est de la culture d'entreprise, de faire connaissance avec les créateurs et les orientations qu'ils se fixent, je commence à les rencontrer petit à petit.

M. Ed Fast: Cela fait plaisir à entendre.

Avez-vous eu l'occasion de vous familiariser avec d'autres radiodiffuseurs publics du monde, tels que la BBC et PBS, afin de définir les possibilités qui existent de par le monde et dont nous pouvons nous inspirer et appliquer ici au Canada? Et êtes-vous prêt à prendre ces expériences en compte afin de renforcer CBC/Radio-Canada?

M. Hubert T. Lacroix: Absolument. Je sais que CBC et Radio-Canada et leur équipe de direction se sont intéressées aux meilleures pratiques. C'est ce qu'on fait dans le secteur privé. Les entreprises s'intéressent aux meilleurs modèles à suivre. On se compare aux autres entreprises.

Je sais qu'elles se sont intéressées à la BBC. Des études approfondies ont été consacrées à la façon dont fonctionnent les autres grands radiodiffuseurs du monde. C'est quelque chose que nous devons absolument prendre en considération au moment d'élaborer notre propre vision et nos propres produits.

M. Ed Fast: Vous savez sans aucun doute que nous sommes en train de réviser le mandat de CBC/Radio-Canada. En fait, il s'agit d'examiner le mandat d'un radiodiffuseur public au Canada.

Nous avons entendu de nombreux témoins des diverses régions du Canada. Le témoin le plus important, ce sera peut-être vous. Je ne sais pas si vous êtes déjà en mesure de vous exprimer à titre de chef de CBC, de président-directeur-général de la Société Radio-Canada, pour prendre part à cette étude. Je me demande combien de temps il vous faudra, après votre entrée en fonction, pour vous familiariser avec l'état actuel de la situation à CBC/Radio-Canada, afin d'être en mesure de comparaître devant notre comité pour nous fournir le type d'informations que nous nous attendons tous à recevoir.

M. Hubert T. Lacroix: La seule réponse que je puisse donner à cette question très importante est celle-ci: le plus rapidement possible.

M. Ed Fast: Merci, monsieur le président.

Le président: Merci.

Monsieur Siksay.

M. Bill Siksay: Merci.

Monsieur Lacroix, dans votre déclaration préliminaire, vous avez évoqué la nécessité de dialoguer avec vos interlocuteurs. Vous nous avez dit que 600 ou 700 personnes ont déjà communiqué avec vous. Je suppose donc que vous avez déjà établi une liste d'expédition ou une liste d'adresses électroniques.

Pouvez-vous nous dire comment le président de CBC/Radio-Canada doit s'y prendre pour consulter ses interlocuteurs ou dialoguer avec eux? Comment envisagez-vous cette dimension dans l'exercice de vos fonctions ou dans le cadre de votre travail?

M. Hubert T. Lacroix: J'ai l'intention de procéder comme dans une entreprise privée lorsqu'il faut dialoguer avec des interlocuteurs qui ont beaucoup à dire et qui subissent les répercussions des activités de l'entreprise. Il faut s'asseoir avec eux, échanger les points de vue et écouter ce qu'ils ont à dire. Et, bien entendu, on ne peut pas y échapper dans un environnement aussi important et aussi à découvert que celui de CBC/Radio-Canada où les interlocuteurs sont nombreux à se ressentir des décisions prises par CBC/Radio-Canada.

J'aimerais revenir aux 600 ou 700 personnes qui m'ont écrit. Ce sont tous des amis ou des gens que je connaissais. Ils sont déjà tous sur ma liste d'adresses.

M. Bill Siksay: Ah bon, je comprends.

Voyez-vous cela comme un processus formel ou informel?

M. Hubert T. Lacroix: C'est un processus informel, mais je souhaiterais rencontrer certains de ces interlocuteurs lorsqu'ils jouent un rôle important dans l'environnement où évolue CBC/Radio-Canada.

Nous chercherons à les rencontrer et je sais qu'ils chercheront à me rencontrer. Nous sommes prêts à ces dialogues qui devront être ouverts.

M. Bill Siksay: Voyez-vous l'utilité de disposer d'une sorte de conseil consultatif officiel ou d'un autre mécanisme de ce type? Est-ce quelque chose qui vous paraîtrait utile dans ce genre d'étude?

M. Hubert T. Lacroix: C'est un aspect auquel je vais m'intéresser lorsque j'entrerai en fonction. Je vais m'attacher à définir quelle serait la meilleure façon d'utiliser les ressources qui m'entourent afin que nous comprenions, ou que je comprenne, l'environnement dans lequel je dois évoluer.

M. Bill Siksay: Vous avez également parlé de dialogue avec les employés de CBC/Radio-Canada. Pensez-vous que ce dialogue prendra une allure différente ou comment entrevoyez-vous cet aspect particulier?

• (1215)

M. Hubert T. Lacroix: Je commence à rencontrer le plus de gens possible dans tous les secteurs de l'organisation. Il est évident que je vais beaucoup voyager dans le pays, car l'organisation ne va pas rayonner autour de Montréal; elle sera active dans toutes les régions du pays. Par conséquent, je dois me mettre à l'écoute de nos employés dès maintenant.

M. Bill Siksay: Voyez-vous cela comme un processus formel, ou encore une fois, est-ce plutôt une dimension informelle de vos activités professionnelles?

M. Hubert T. Lacroix: Je souhaite que les employés se sentent très libres de s'exprimer avec moi. Le dialogue prendra des formes différentes. Il sera parfois de style détendu et prendra parfois une forme plus officielle.

M. Bill Siksay: D'après vous, quel poids faut-il accorder aux parts d'auditoire dans la prise de décisions concernant le succès de certaines émissions? C'est une question qui revient régulièrement sur le tapis. Qu'en pensez-vous?

M. Hubert T. Lacroix: C'est une question très importante. Mon prédécesseur et l'équipe en place a cité devant vous à plusieurs reprises la célèbre remarque: « Sans public, il n'y a pas de radiodiffuseur public ». J'y crois fermement. C'est absolument un des critères, une des mesures du succès.

Vous avez sans doute pris connaissance mardi des cotes d'écoute excellentes de la radio de CBC/Radio-Canada. C'est un critère de mesure. Il y en a d'autres, mais c'est un critère extrêmement important.

M. Bill Siksay: Récemment, M. Stursberg a parlé d'élitisme et « d'offrir la plus large possible », je crois que c'était son expression, et du dialogue entre ces deux notions.

Quel est votre point de vue à ce sujet? En avez-vous déjà parlé avec lui? J'ai bien l'impression que oui.

M. Hubert T. Lacroix: Mais bien sûr. M. Richard Stursberg est un homme de vision. J'ai bien hâte de travailler avec lui.

Selon la loi, CBC/Radio-Canada doit présenter un large éventail d'émissions. La loi précise que CBC doit présenter ces émissions et les diffuser de la manière la plus efficiente vers le plus grand nombre possible de Canadiens. Voilà notre point de départ. Dans le domaine culturel, la loi nous demande d'offrir à la population canadienne la programmation canadienne la plus large possible d'émissions intelligentes et attrayantes. C'est ce que nous allons essayer de faire.

M. Bill Siksay: Lorsque vous avez parlé de la mission de CBC/Radio-Canada, vous avez utilisé aussi le mot « démocratique ». Je sais que M. Lafrance nous a dit la même chose. Pouvez-vous nous donner quelques renseignements supplémentaires sur le mandat démocratique de CBC/Radio-Canada?

M. Hubert T. Lacroix: Je crois que c'est très important. Un radiodiffuseur public n'est pas un radiodiffuseur d'État.

Le radiodiffuseur public diffuse des informations sur différentes plates-formes afin de permettre à la population canadienne de comprendre le mieux possible la situation, de la façon la plus indépendante, de manière à ce que nous puissions tous nous faire notre propre idée sur une question quelconque et formuler une opinion.

La mission de CBC/Radio-Canada est de fournir la matière qui sert à formuler une opinion.

Le président: Merci pour cette précision.

Nous allons maintenant donner la parole à M. Scarpaleggia.

M. Francis Scarpaleggia: Merci, monsieur le président, et félicitations à M. Lacroix.

Puisque plusieurs des questions que j'avais en tête ont déjà été abordées d'une façon ou d'une autre, je vais me contenter de compléter certaines questions posées par mes collègues.

Pour faire suite à la première question de M. Siksay concernant votre nomination, vous avez été contacté par un chasseur de têtes. C'est bien ça?

M. Hubert T. Lacroix: C'est exact.

M. Francis Scarpaleggia: Comment s'appelait-il?

M. Hubert T. Lacroix: Le nom du cabinet? C'était Egon Zehnder. Ils étaient responsables du cabinet chargé du processus de recrutement.

M. Francis Scarpaleggia: Qui en est le directeur?

M. Hubert T. Lacroix: Il y a deux personnes à la tête du cabinet Egon Zehnder. Si vous souhaitez connaître leurs noms, je serai heureux de vous les faire parvenir.

Le président: Le processus de recrutement a été suivi et j'aimerais autant ne pas savoir le nom du recruteur. Je pense que ce serait aller un peu trop loin.

M. Francis Scarpaleggia: Sans vouloir manquer de respect, monsieur le président...

Je ne conteste absolument pas votre intégrité, monsieur Lacroix. Je me contente de vous poser la question.

Lorsque mon parti était au pouvoir, j'ai siégé à de nombreux comités au cours desquels l'opposition posait des questions... et sautait tout de suite aux conclusions dès qu'il y avait le moindre soupçon que la personne en question avait voté libéral au cours d'une élection antérieure. Je n'ai pas du tout l'intention d'agir de la même manière.

Je suis tout simplement curieux. Il a été question de l'identité du chasseur de têtes dans certains médias. C'est uniquement pour le compte rendu.

• (1220)

M. Hubert T. Lacroix: Vous voulez savoir le nom de la personne? Je vous dirai tout simplement que je ne me souviens plus du nom de cette femme — c'était Joanne quelque chose. Elle va certainement m'en vouloir d'avoir oublié son nom.

M. Francis Scarpaleggia: C'est très bien. Je n'ai pas besoin de son nom.

M. Hubert T. Lacroix: Robert Swidler était le responsable chargé...

M. Francis Scarpaleggia: Donc, ce n'était pas M. Tom Long.

M. Hubert T. Lacroix: Non.

M. Francis Scarpaleggia: Vous avez utilisé beaucoup de termes tels que saine gestion financière, importance de la concurrence, importance de la créativité, etc. Dans une certaine mesure, ce sont tous des mots à la mode. Vous avez dit que le personnel de CBC/Radio-Canada était extrêmement créatif et compétent, mais je peux imaginer que vous auriez dit la même chose du personnel de Télémedia, de Transcontinental, etc.

Pouvez-vous nous parler des différences sur le plan de la vision et de la culture d'entreprise, entre CBC/Radio-Canada et d'autres entreprises du secteur privé qui cherchent essentiellement à préserver leurs parts de marché?

En réponse à un point soulevé par quelqu'un, vous avez dit que vous aviez l'intention d'appliquer à la CBC les pratiques commerciales, les modèles et les critères du secteur privé, puis vous avez changé de direction et j'en suis très heureux... Vous avez parlé de votre vision et vous avez dit que la CBC est différente, qu'elle a pour mandat de présenter d'autres points de vue, selon les termes que vous avez utilisés.

Comment avez-vous l'intention de jongler avec des deux directions opposées? C'est vrai que CBC/Radio-Canada doit être gérée comme une bonne entreprise, mais ce n'est pas une entreprise; c'est un radiodiffuseur public, c'est un véhicule de la démocratie. Comment allez-vous gérer cette opposition?

M. Hubert T. Lacroix: Tous les côtés techniques, la gestion du personnel, des entreprises, les états de profits et pertes, etc., sont des choses qui me sont familières; j'ai acquis ces compétences au cours de plus de 30 ans de carrière.

Je suis certain que la dernière chose que votre comité souhaite entendre est que notre radiodiffuseur public n'est pas bien géré. Par conséquent, nous allons poursuivre cette bonne gestion sur une base régulière.

Bien sûr, ce sont des mots à la mode, mais c'est seulement le premier élément des questions. Les cinq questions dont j'ai parlé dans ma déclaration préliminaire sont des questions que je pose dans n'importe quelle situation d'affaires. Je les pose à l'équipe de gestion, que ce soit à Télémedia ou ailleurs... Voilà comment nous progressons.

M. Francis Scarpaleggia: Je comprends. La seule chose qui me gêne un peu, c'est que vous avez beaucoup parlé de concurrence et de sports. Vous aimez le sport, mais je ne vous ai pas entendu dire que vous étiez un passionné de culture. Votre biographie est très impressionnante. Vous êtes une personne extrêmement brillante. Vous êtes membre de nombreux conseils d'administration. Les références aux sports sont nombreuses et c'est très bien, mais...

Par exemple, lorsque M. Rabinovitch venait ici, il nous parlait de certaines émissions et décrivait avec enthousiasme certaines séries dramatiques ou autres. Chez vous, je n'ai rien entendu de tel. J'ai entendu parler de sports, de concurrence et de flexibilité. Tout ça, ce sont de bons concepts, mais j'aimerais passer à une autre question.

Le président: Vous ne pouvez pas; vous avez utilisé tout votre temps.

M. Francis Scarpaleggia: Très bien, monsieur le président.

Le président: Je vais couper en deux le temps réservé à la dernière question: une question brève pour M. Fast et une question brève pour Mme Mourani.

Des voix: [Note de la rédaction: Inaudible]

Le président: Nous pouvons entamer une autre série de questions.

Dans ce cas-là, nous allons accorder une question brève à M. Fast et plutôt que de partager le temps en deux, nous allons lancer une autre série de questions.

Mme Maria Mourani: Dans les tours précédents, vous avez oublié...

Le président: La seule chose, c'est que M. Fast va commencer, puisqu'il s'agit de notre quatrième série de questions.

C'est M. Scarpaleggia, puis M. Fast.

Mme Maria Mourani: Vous nous oubliez.

Le président: Non, je ne vous oublie pas.

Mme Maria Mourani: Si, j'ai posé une question et vous nous avez oubliés dans la troisième et la quatrième série.

Le président: Nous allons entamer une autre série et vous ne serez pas oubliés. Retournons à la première série. On procède de cette manière, quatre, trois, trois... Vous n'avez pas été oubliés.

Monsieur Fast, si vous voulez bien poser votre question, s'il vous plaît...

M. Ed Fast: Merci, monsieur le président.

Monsieur Lacroix, les témoins que nous avons entendus dans le cadre de l'étude du radiodiffuseur public que nous avons pratiquement achevée, nous ont dit clairement que le Canada a peut-être pris du retard dans la transition de l'analogique au numérique. On nous a dit également que CBC/Radio-Canada est confrontée à de nombreux défis dans ses efforts pour s'adapter à toutes les nouvelles technologies qui arrivent sur le marché, avec tous les frais que cela implique.

Avez-vous eu l'occasion de vous familiariser avec ces défis? Avez-vous ébauché diverses façons de répondre à ces défis?

● (1225)

M. Hubert T. Lacroix: Pas encore, monsieur. Je ne connais pas encore les détails de toutes ces questions. Comme vous, j'ai lu les exposés que CBC/Radio-Canada a présentés ici jusqu'à présent. Je crois comprendre que tous ces changements entraînent des coûts importants. Je sais que c'est un problème et j'ai bien hâte de m'asseoir avec notre équipe pour en apprendre plus à ce sujet.

M. Ed Fast: Je vais poser une autre question qui se rapporte encore à la même étude. De nombreux témoins provenant des diverses régions du pays sont venus nous dire que leurs voix n'étaient pas entendues assez clairement. Avez-vous entendu ce genre de commentaires au cours des consultations que vous avez menées avant votre entrée en fonction?

M. Hubert T. Lacroix: Tous les gens que j'ai rencontrés jusqu'à maintenant sont très conscients que la régionalisation est une question importante actuellement. Je suis convaincu que c'est la raison pour laquelle ils se sont présentés devant votre comité pour dire qu'ils souhaiteraient offrir des services dans certaines parties de l'Ontario et certaines régions du pays qui ne sont pas encore desservies et c'est pourquoi ils ont réclamé des fonds supplémentaires. Je sais que c'est une de leurs grandes priorités.

M. Ed Fast: La liste de vos nombreux titres de compétence est très encourageante, surtout ceux que vous avez acquis dans le secteur privé. Je me fais l'écho des nombreux commentaires entendus autour de cette table en disant que vous avez une expérience extrêmement riche. D'après ce que j'ai entendu jusqu'à présent, vous êtes hautement qualifié. Étant donné que vous avez acquis la plus grande partie de cette expérience dans le secteur privé, vous allez pouvoir jeter un regard neuf sur la CBC et envisager pour elle des perspectives nouvelles. Mais il y aura aussi des défis à relever. Vous allez diriger un radiodiffuseur public où les défis sont différents de ceux qui vous attendaient dans le secteur privé. Quelles sont les stratégies que vous envisagez pour vous adapter à ce nouvel environnement qui sera bientôt le vôtre?

M. Hubert T. Lacroix: Je crois que l'environnement est différent sur le plan de la culture et j'aimerais d'ailleurs revenir si possible à cette notion de culture qui a été soulevée il y a quelques secondes.

C'est vrai que je viens du milieu du sport, mais cela ne veut pas dire que je n'aime pas l'opéra. Cela ne veut pas dire que je n'aime pas les arts, que je ne lis pas ou que je ne touche pas à d'autres domaines. La culture pour moi c'est l'ensemble de toutes ces expériences. On ne peut pas donner de la culture une définition étroite et Radio-Canada, je veux dire CBC/Radio-Canada, rejette les définitions étroites de la culture.

Nous avons une culture politique, une culture commerciale, une culture de l'immigration. La culture ne touche pas une seule frange de la société. C'est pourquoi CBC/Radio-Canada joue un rôle extrêmement important qui consiste à devenir le réceptacle de toutes ces cultures et à en assurer le rayonnement afin que l'ensemble de la population puisse s'en inspirer pour forger une identité canadienne homogène. Voilà ce qu'est la culture.

D'une certaine façon, c'est la raison pour laquelle je veux communiquer, écouter et comprendre, afin de me préparer aux défis auxquels je devrai faire face. Je veux comprendre la culture dans laquelle je vais exercer mes fonctions, je veux comprendre le sens que revêt le mot culture dans le quotidien de CBC/Radio-Canada, afin d'utiliser mes compétences au mieux. Je n'ai pas l'intention de tout révolutionner. Avant de pouvoir gérer l'environnement dans lequel je vais évoluer, il me faut d'abord le comprendre.

M. Ed Fast: Merci.

Le président: Merci pour ces précisions. Il nous reste du temps, mais nous ne pouvons pas aller au-delà de 12 h 50. Nous avons suffisamment de temps pour une autre série de questions comme la première.

Nous allons commencer par M. Bélanger, pour cinq minutes.

[Français]

L'hon. Mauril Bélanger: Merci, monsieur le président.

Monsieur Lacroix, vous avez dit un peu plus tôt qu'il ne faut pas être centré uniquement sur Montréal, et je suis parfaitement d'accord avec vous. J'aimerais revenir à ce dont a parlé mon collègue M. Scott. Pendant un certain temps, le public francophone semblait penser que hors de Montréal, point de salut. Je dois reconnaître que depuis un certain temps, la Société Radio-Canada fait des efforts pour changer cette attitude et la faire évoluer.

Lorsque vous allez assumer les fonctions de président, le 2 janvier, pensez-vous entreprendre vous-même une espèce de tournée canadienne afin d'aller entendre les doléances des communautés anglophones et francophones un peu partout au pays? Avez-vous envisagé de faire une telle chose?

●(1230)

M. Hubert T. Lacroix: Monsieur Bélanger, je peux vous assurer que l'une des premières choses que je vais faire sera de rencontrer les gens de Radio-Canada, et cela, dans d'autres villes que Montréal, Ottawa ou Toronto, qui sont les trois villes que j'ai eu le temps de visiter au cours des trois ou quatre dernières semaines. Il est certain que je ne peux pas me faire une idée des défis auxquels fait face la CBC/Radio-Canada à moins de comprendre la couverture géographique et les points soulevés par les régions. C'est absolument certain.

L'hon. Mauril Bélanger: Je vous en félicite et vous encourage à le faire dès que ce sera possible.

Je voudrais également parler de la question des revenus publicitaires. Quelle est votre vision à cet égard? Si j'ai bien compris — et j'ai bien suivi vos interventions et vos réponses —, pour vous, le mandat du diffuseur public dépasse la notion de parts de marché. Cependant, il faut quand même qu'il y ait un public.

M. Hubert T. Lacroix: Oui.

L'hon. Mauril Bélanger: Dans cet univers où il existe deux pôles dramatiques, les parts de marché et la publicité, d'un côté, et le fait de ne pas faire attention au nombre de gens qui nous écoutent, de l'autre, il y a un juste milieu. Il faut atteindre un certain équilibre.

Où se situe, selon vous, l'importance des revenus des messages publicitaires dans cette échelle?

M. Hubert T. Lacroix: Encore une fois, je vous parle de l'extérieur puisque, vous le savez, je ne serai en poste que le 2 janvier. À la lumière de l'information que j'ai eue jusqu'ici, les sources de financement de Radio-Canada viennent de divers secteurs. Les revenus publicitaires sont l'une des sources de financement importantes. Il faut continuer à assurer ces sources de revenus, dont les revenus publicitaires, à tenter de les augmenter en faisant toutes les sortes d'alliances possibles et en maximisant tous les efforts nécessaires pour que ces revenus additionnels puissent nous permettre de faire une planification stratégique de plus de 12 mois. C'est notre objectif.

L'hon. Mauril Bélanger: Ne craignez-vous pas, à ce moment-là, que la tentative d'augmenter les revenus publicitaires feront que la Société Radio-Canada devra plutôt se préoccuper des cotes d'écoutes? Si j'ai bien compris la façon dont fonctionne l'industrie, les revenus de messages publicitaires sont en grande partie, sinon totalement, déterminés par les cotes d'écoute.

M. Hubert T. Lacroix: Vous avez absolument raison. Je suis convaincu que mettre en équilibre les revenus publicitaires, les cotes d'écoutes et le mandat juridique de Radio-Canada constitue un défi continu. Je peux vous dire, monsieur Bélanger, qu'il sera très important pour moi de comprendre à mon premier jour...

L'hon. Mauril Bélanger: C'est bien.

J'aimerais qu'on se fixe un rendez-vous, lors d'une réunion du comité ou autrement, pour qu'on puisse s'en reparler lorsque vous aurez une certaine expérience à l'interne et que vous comprendrez mieux les relations avec Radio-Canada. Je pense qu'il s'agit d'une préoccupation de beaucoup de Canadiens.

M. Hubert T. Lacroix: Je suis absolument d'accord avec vous. Cela me fera plaisir.

L'hon. Mauril Bélanger: C'est un milieu que vous connaissez; vous avez oeuvré en télécommunications, si j'ai bien compris. Les télécommunications ont vécu toute une déréglementation.

Selon vous, une telle déréglementation serait-elle souhaitable dans le domaine de la radiodiffusion?

M. Hubert T. Lacroix: Il s'agit d'une grande question de politique publique sur laquelle, comme parlementaires, vous allez devoir vous pencher. Je crois que cela ne fait que rendre encore plus pertinent un radiodiffuseur public fort et indépendant partout au Canada. Dans un environnement semblable, compte tenu de toutes les pressions du marché, certaines questions dépassent grandement le rôle ou la vision que je peux en avoir. Cette question est du ressort du gouvernement du Canada.

• (1235)

L'hon. Mauril Bélanger: Je vous remercie, monsieur Lacroix, de vos réponses. Je vous souhaite beaucoup de succès dans vos nouvelles fonctions.

M. Hubert T. Lacroix: Je vous remercie beaucoup, monsieur Bélanger.

[Traduction]

Le président: Merci, monsieur Bélanger.

C'est maintenant au tour de Mme Mourani.

[Français]

Mme Maria Mourani: Merci, monsieur le président.

Je voudrais obtenir une petite précision. Vous avez parlé d'augmentation des revenus publicitaires. Concrètement, cela veut-il dire qu'il y aura plus de publicité? Les gens vont-ils devoir regarder plus de publicité?

M. Hubert T. Lacroix: Ce n'est certainement pas le premier objectif que je me fixe en entrant en poste.

Mme Maria Mourani: Néanmoins, est-ce bien ce que cela veut dire?

M. Hubert T. Lacroix: Non, ce n'est pas du tout le cas.

Mme Maria Mourani: En fait, j'aurais à poser deux questions convergentes — on peut faire un jeu de mots. Il y a un budget global pour la société d'État. La CBC a sa part et Radio-Canada a la sienne. J'ai constaté que Radio-Canada avait moins d'argent que la CBC et que, paradoxalement, la CBC était moins écoutée que Radio-Canada parce que, qu'on le veuille ou non, elle est en langue anglaise, et les gens hors Québec ont plus tendance à regarder les émissions américaines que celles de la CBC, forcément.

Pensez-vous qu'on devrait plutôt établir les budgets en fonction des cotes d'écoute? Puisque Radio-Canada est plus écoutée, elle devrait avoir plus d'argent pour faire plus de choses, d'une part.

D'autre part, comme vous le savez, le gouvernement du Canada a reconnu que le Québec formait une nation. Vous savez aussi sûrement qu'au Québec, on ne parle pas de multiculturalisme, mais plutôt d'interculturalisme. On ne parle pas de bilinguisme, mais plutôt de français et du fait français.

Envisagez-vous, par exemple, de tenir compte de cette particularité du Québec, et ce, même si Radio-Canada n'est pas écoutée seulement au Québec mais aussi par les francophones hors Québec?

Pensez-vous qu'il est important que la société, du côté français, puisse refléter ce que le Canada vient de reconnaître, c'est-à-dire que le Québec forme une nation et que son peuple est différent de celui du Canada?

[Traduction]

Le président: Permettez-moi d'apporter un correctif. Ce n'est pas le terme qui a été utilisé. Le Québec a été reconnu comme une nation à l'intérieur d'un Canada uni. Voilà pour cette précision.

[Français]

Mme Maria Mourani: Oui, bien sûr, dans un Canada uni. On joue beaucoup avec les mots ici, mon cher monsieur.

M. Hubert T. Lacroix: Quelle est la question, ma chère madame?

Mme Maria Mourani: Dans la programmation, par exemple, allez-vous tenir compte de la distinction québécoise et du fait français? C'est vrai que Radio-Canada ne diffuse qu'en français, mais compte tenu de la nation, mettra-t-on de côté le mot « multiculturalisme », par exemple, vu qu'au Québec, nous n'y croyons pas? La programmation sera-t-elle teintée par cette distinction culturelle et identitaire du Québec?

M. Hubert T. Lacroix: Votre première question touchait ce qu'on fait avec les dollars, comment on les utilise ou quelque chose du genre. Je n'ai pas encore le détail des budgets, je rencontrerai l'équipe de direction au début du mois de janvier.

Je comprends une chose, cependant. Je comprends que Radio-Canada diffuse en français et que la CBC diffuse en anglais, mais que c'est une entreprise, et le réseau reconnaît évidemment que les enjeux sont semblables. La réponse et la livraison du produit sont différentes parce qu'on parle français et qu'on parle anglais. On verra, au début du mois de janvier, comment les dollars seront utilisés, comment ils seront distribués et on respectera les priorités que l'équipe de direction aura établies.

Mme Maria Mourani: D'accord.

[Traduction]

Le président: Une question brève, s'il vous plaît.

[Français]

Mme Maria Mourani: Quant à l'autre question, sur le fait de tenir compte de la nation et du fait que les Québécois sont différents, qu'avez-vous à dire?

M. Hubert T. Lacroix: Vous me demandez si on reconnaît que les Québécois sont différents et qu'ils parlent français. Je répondrai que Radio-Canada diffuse en français.

Mme Maria Mourani: Je pense que oui, mais par rapport au multiculturalisme, par exemple?

M. Hubert T. Lacroix: Personnellement, je comprends que Radio-Canada fait également beaucoup de choses dans d'autres langues, sur différentes plateformes, et elle continuera de le faire pendant que je serai le président et chef de direction.

Mme Maria Mourani: Ce que je comprends, c'est que Radio-Canada portera la valeur du multiculturalisme.

M. Hubert T. Lacroix: Ce que je vous dis, c'est que Radio-Canada a un mandat clair en vertu de la loi et qu'elle continuera de le remplir.

Mme Maria Mourani: Merci.

[Traduction]

Le président: Merci.

Monsieur Siksay.

•(1240)

M. Bill Siksay: Merci, monsieur le président.

De manière générale, monsieur Lacroix, où se situe Radio-Canada International dans votre vision de CBC/Radio-Canada? Envisagez-vous un mandat permanent pour Radio-Canada International? Est-ce un élément clé du radiodiffuseur?

M. Hubert T. Lacroix: C'est une autre très importante plateforme utilisée actuellement. Là encore, je suis impatient d'obtenir plus de détails sur tous les services que nous offrons et Radio-Canada International est un de ces services.

M. Bill Siksay: Avez-vous une expérience particulière dans les nouveaux médias? C'est un domaine qui m'échappe souvent. Est-ce que vous le fréquentez? Que pensez-vous des défis et des possibilités qu'offrent les nouveaux médias pour CBC/Radio-Canada?

M. Hubert T. Lacroix: Les nouveaux médias nous concernent tous. Par exemple, je siège au conseil d'administration de Transcontinental qui possède une entreprise qui se consacre aux nouveaux médias; il y a aussi le Web — comment se connecter et amener les usagers à utiliser ses services.

Comme vous le savez, près de trois millions de personnes visitent le site cbc.ca et 1,7 million d'internautes consultent radio-canada.ca. C'est un fait qu'il faut reconnaître. Chaque mois, cela fait un nombre incroyable de personnes. Si les entreprises privées avec lesquelles je collabore bénéficiaient d'une telle fréquentation sur leur site Web, elles seraient aux anges.

Alors oui monsieur, c'est très important. Tous les modèles de gestion ont été essayés. Lorsque j'entrerai en fonction, le 2 janvier, c'est un élément auquel j'accorderai une très grande importance.

M. Bill Siksay: Monsieur Lacroix, Mme Mourani a évoqué un des défis auxquels fait face la télévision anglaise au Canada. Je crois que M. Stursberg nous a dit que les Canadiens anglais sont les seuls parmi les nations industrialisées du monde occidental à préférer les émissions télévisées produites par un pays étranger et que cela représentait un défi de taille pour CBC/Radio-Canada.

Pouvez-vous nous en parler un peu et nous dire comment vous envisagez de réagir à ce défi particulier?

M. Hubert T. Lacroix: Je suis tout à fait au courant et je pense que c'est un énorme défi. Lorsque nous avons parlé des défis aujourd'hui, j'ai mentionné le financement et le contexte commercial. Un autre défi important consiste à diffuser massivement aux auditoires canadiens un contenu télévisé canadien de haute qualité, aux heures de grande écoute. C'est un aspect extrêmement important. Je pense que Richard et son équipe font un excellent travail dans ce domaine.

Il y a quelques minutes, quelqu'un de l'autre côté de la table m'a demandé pourquoi je n'avais pas encore parlé des émissions. La réponse est tout simplement que j'ai bien hâte au 2 janvier pour être en mesure de vous parler des émissions produites par CBC/Radio-Canada avec la même passion que Robert Rabinovitch. Vous savez sans aucun doute qu'une grande émission intitulée *The Border* a fait l'objet d'un très important lancement, il y a quelques jours. C'est une émission que tout le monde attend avec impatience. Attendons les résultats... *The Border* propose un excellent contenu canadien aux heures de grande écoute.

M. Bill Siksay: Merci, monsieur le président.

Le président: Monsieur Fast.

M. Ed Fast: J'ai deux questions et un commentaire rapide.

Tout d'abord, avez-vous rencontré M. Rabinovitch?

M. Hubert T. Lacroix: Oui. Robert Rabinovitch s'est montré extrêmement généreux de son temps pendant cette période de transition. Je n'ai que des éloges à lui faire.

M. Ed Fast: Très bien. Passons maintenant à la deuxième question. Votre nomination a soulevé certaines critiques. Essentiellement, on vous reprochait de venir de l'extérieur de CBC/Radio-Canada.

Je pense avoir déjà donné mon point de vue à ce sujet. Que répondez-vous à cette critique?

M. Hubert T. Lacroix: Je ne peux pas y faire grand-chose. C'est vrai que je viens de l'extérieur. Je viens du secteur privé. Vous connaissez mes antécédents. Je n'ai jamais travaillé dans une société d'État, mais je pense que cela ajoute un élément positif à l'équipe qui est déjà en place et qui travaille à l'intérieur de CBC depuis quelque temps déjà.

M. Ed Fast: Très bien. Je m'attends donc à une approche entièrement nouvelle.

Je vais terminer avec le commentaire suivant. Charlie Angus, un ancien membre de ce comité qui occupait le siège de M. Siksay, soulevait régulièrement la question des archives de CBC auxquelles le public n'avait pas accès. Je vais tout simplement vous demander de voir ce que vous pouvez faire pour mettre ces archives à la disposition du public, en particulier en ligne, mais également dans les autres formats numériques qui sont actuellement disponibles.

Je tiens à vous remercier d'être venu témoigner..

M. Hubert T. Lacroix: J'ai pris note de votre commentaire et je vous en remercie.

M. Ed Fast: Votre témoignage a été très utile. Merci.

Le président: Merci beaucoup. Les questions étaient excellentes et m'ont permis de comprendre les préoccupations de tous.

Et merci à vous, monsieur Lacroix, pour vos excellentes réponses. Vous vous êtes exprimé de façon franche et ouverte avec nous aujourd'hui.

J'aimerais ajouter un petit détail avant que nous fassions une brève pause, puisque nous devons présenter une motion.

Lorsque notre comité était à Yellowknife, nous avons tenu une réunion publique locale à l'assemblée législative et nous avons entendu les diverses délégations et autres témoins inscrits au Feuilleton — je pense que la réunion a duré deux heures et demie ou presque trois heures — par la suite, j'ai donné la parole aux autres personnes qui se trouvaient dans la salle ce soir-là. Dans le fond, un homme qui n'avait pas participé au débat jusque-là se leva...

Si j'évoque ce détail maintenant, c'est que dans votre déclaration préliminaire, vous avez dit : « Puis, en grandissant, *The National*, *Le téléjournal*, et *Le point* sont devenus mes références en matière d'information. Ensuite, Ross Porter m'a initié au jazz. »

Cet homme assis en arrière a dit qu'il n'aimait pas l'émission de deux heures consacrée au jazz.

Quant à moi, je dois dire que j'aime beaucoup la palette variée de musique qu'offre CBC et je pense que c'est extraordinaire pour ceux qui aiment le jazz. Mais je voulais citer le commentaire de cet intervenant pour souligner que la seule chose qu'il n'aimait pas à CBC, c'était les deux heures de jazz.

•(1245)

M. Hubert T. Lacroix: Je pense que s'il m'avait envoyé un courriel, monsieur le président, il aurait dit: « Merci beaucoup et, en passant, est-ce que vous pouvez faire quelque chose au sujet du jazz? »

Le président: Oui.

Merci beaucoup d'être venu nous rencontrer aujourd'hui. Nous allons...

Oui, monsieur Bélanger.

L'hon. Mauril Bélanger: Le greffier vient de me remettre un exemplaire d'une motion. Je serais prêt à présenter cette motion immédiatement, avant la pause.

Le président: Très bien. Donc avant la pause, M. Bélanger propose:

Que la présidence fasse rapport à la Chambre que le comité a étudié les qualités et les compétences de Hubert T. Lacroix à titre de président-directeur-général de Radio-Canada/Canadian Broadcasting Corporation (CBC) et le trouve compétent d'exécuter les fonctions du poste.

(La motion est adoptée.)

Le président: Monsieur Abbott.

L'hon. Jim Abbott (Kootenay—Columbia, PCC): Rapidement, monsieur le président, j'aimerais parler d'un détail qui, à ma souvenance, n'a pas été débattu en public. Je voulais tout simplement mentionner aux fins du compte rendu la motion M-310 de M. Telegdi concernant la mise en berne des drapeaux. Je pense

qu'il serait idéal que le comité se penche sur la question et donne son avis à ce sujet.

La motion de M. Telegdi se présente sous la forme d'une mesure d'initiative parlementaire. Elle concerne la mise en berne des drapeaux, sujet que nous avons très brièvement abordé.

Bien entendu, il faudra consacrer un débat de deux heures à cette question qui nous sera renvoyée par la suite. Le problème est que c'est quelque chose... J'espère que ce ne sera pas un sujet de discorde. Je crois que les membres du comité avaient conclu qu'il serait utile de réfléchir à cette question particulière.

L'hon. Mauril Bélanger: Monsieur le président, je comprends les commentaires de M. Abbott, mais je pense qu'il serait approprié d'attendre que la motion soit renvoyée au comité, ce qui n'est pas encore le cas.

Merci de nous avertir. C'est certainement une question sur laquelle nous allons nous pencher si elle nous est renvoyée.

Le président: Je pense qu'elle relève de notre mandat, aussi, nous allons nous pencher sur cette question.

Encore une fois, merci à tous.

Merci encore une fois, monsieur Lacroix pour votre excellent exposé.

•(1250)

M. Hubert T. Lacroix: Merci pour vos questions.

Le président: Et bonne chance, monsieur Lacroix.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.